

# Christian Dior

30 AVENUE MONTAIGNE  
PARIS  
75008

Paris, le 22 avril 2022

## **DIVIDENDE 2021**

L'Assemblée Générale de Christian Dior, réunie le jeudi 21 avril 2022, a approuvé au titre de l'exercice 2021 le paiement d'un dividende de 10,00 euros par action.

Compte tenu du versement d'un acompte sur dividende de 3,00 euros par action le 2 décembre 2021, le solde s'élève à 7,00 euros ; il sera mis en paiement le jeudi 28 avril 2022. Le dernier jour de négociation dividende attaché sera le lundi 25 avril 2022.

*Ce communiqué est disponible sur le site web [www.dior-finance.com](http://www.dior-finance.com).*